

# BREVET NATIONAL DE SÉCURITÉ ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE 2019



Prévention



Surveillance



Intervention

Un prérequis pour le Bf4 – Entraîneur de triathlon

## Conditions d'accès à la formation

- Etre âgé de 17 ans révolus le jour de l'examen
- Etre reconnu médicalement apte

## DATES DE FORMATION

Du lundi 18 au dimanche 24 février 2019  
+ 1 temps de révision avant la date de l'examen (date à définir)

## MODALITE D'EXAMEN

(organisé par la DDCS de l'Aisne)  
Le lundi 15 avril 2019 à Chauny (02)

- Epreuve 1: Examen pratique
- Epreuve 2: Examen écrit

## Inscription et renseignements:

[Formulaire inscription ICI](#)

[jessica.degand@triathlonhdf.fr](mailto:jessica.degand@triathlonhdf.fr)

Date limite d'inscription **avant le 04 février 2019**

## LA FORMATION COMPREND:

- La préparation aux épreuves du BNSSA
- La présentation à l'examen final du BNSSA
- Les cours sur la réglementation et législation
- La formation au PSE1

## ORGANISME DE FORMATION ET FORMATEURS

ALM Sport formation propose une équipe pédagogique de formateurs diplômés d'Etat et moniteurs des premiers secours

## TARIF

- 480€: Les frais de formation + La présentation à l'examen
  - 60€: Formule hébergement du lundi au vendredi à l'auberge de jeunesse de St Quentin
- Attention:** Les nuits du vendredi au samedi ne sont pas prévues

# BREVET NATIONAL DE SÉCURITÉ ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE 2018

Un prérequis pour le Bf4 – Entraîneur de triathlon

	Lundi 18 février	Mardi 19 février	Mercredi 20 février	Jeudi 21 février	Vendredi 22 février	Samedi 23 février	Dimanche 24 février
Matin	<b>9H00 – 9h30</b> Présentation de la formation Auberge de Jeunesse Saint Quentin  <b>10h00-12h30</b> Piscine Gauchy	<b>7H30-9H30</b> Piscine Gauchy  <b>10h00-11h30</b> Réglementation BNSSA Auberge de Jeunesse de Saint Quentin	<b>8H00-12H30</b>  <b>13H30-17H30</b>  PSE1  Auberge de Jeunesse Saint Quentin	<b>8H00-12H30</b>  <b>13H30-17H30</b>  PSE1  Auberge de Jeunesse Saint Quentin	<b>7H30-9H30</b> Piscine Gauchy  <b>10h00-11h30</b> Réglementation BNSSA Salle de formation ALM espace créatis  <b>13h00 16h00</b> Réglementation BNSSA Salle de formation ALM espace créatis  <b>18h30-20h30</b> Piscine Gauchy	<b>8H00-12H30</b>  <b>13H30-18H00</b>  PSE1  Salle de formation ALM espace créatis	<b>8H00-12H30</b>  <b>13H30-17H30</b>  PSE1  Salle de formation ALM espace créatis  <b>17H30-18H00</b> Clôture de la formation  Salle de formation ALM espace créatis
Après midi	<b>14h00 17h00</b> Réglementation BNSSA Auberge de Jeunesse Saint Quentin  <b>18h30-20h30</b> Piscine Gauchy	<b>13h00 16h00</b> Réglementation BNSSA Auberge de Jeunesse Saint Quentin  <b>18h30-20h30</b> Piscine Gauchy					

**Prévoir** : une tenue adaptée natation maillot de bain, tee-shirt, short, palmes, masque, tuba, bloc note.

**PSE1** : secourisme 35 heures

**Réglementation BNSSA** : 12 heures

**Natation** : 12 heures

\*Sous réserve de modifications possible



# LES ÉPREUVES DE L'EXAMEN

Examen  
15 avril à Chauny

## Les épreuves de l'Examen

1/ Un QCM de 40 questions → Obtenir 30 bonnes réponses

...rectuées au moins deux fois par jour.

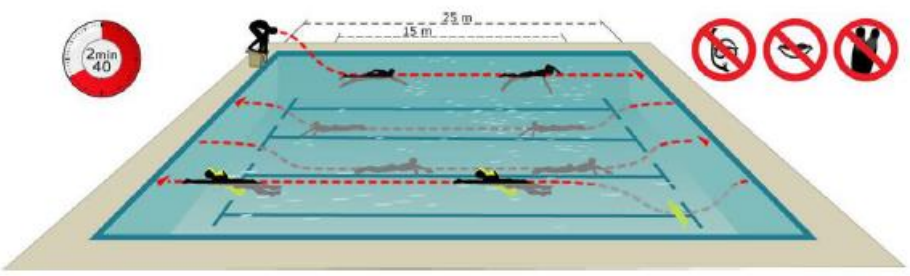
Une noyade :

- A peut être provoquée par un malaise dans l'eau.
- B peut être provoquée un traumatisme violent.
- C peut être provoquée par une hypothermie.
- D est toujours le fait d'un mauvais nageur.

14

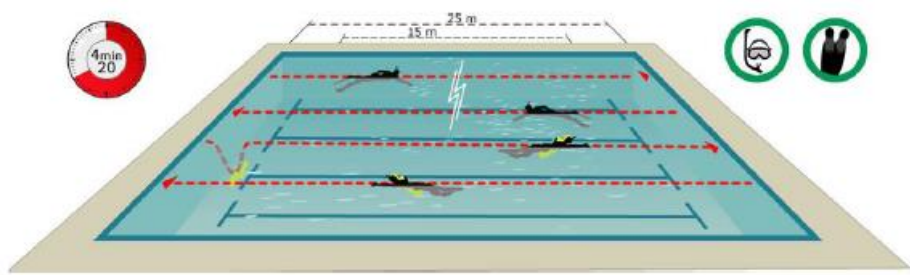
2/ Parcours de sauvetage 100 M :

25 m nage libre en surface suivi de deux parcours de 25 m, comprenant chacun 15 m en immersion complète sur un trajet défini (matérialisé au fond et sur les bords), sans que le candidat ne prenne appui ; une plongée dite en canard, suivie de la recherche d'un mannequin qui repose entre 1,80 m et 3,70 m de profondeur ; le candidat remonte le mannequin en surface, puis le remorque sur 25 m, visage hors de l'eau. Si le visage du mannequin est immergé plus de 3 secondes sur toute l'épreuve, le candidat est éliminé. Temps éliminatoire de deux minutes et quarante secondes.



3/ Parcours de sauvetage 250 M :

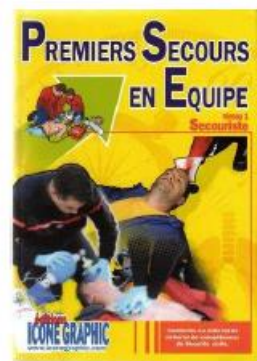
L'épreuve consiste en un parcours de sauvetage avec cet équipement, sur 250 m, en bassin de natation. Le candidat part du bord du bassin avec son matériel à la main. Au signal de départ, il doit s'équiper, avant ou après avoir plongé. S'il décide de s'équiper dans l'eau, son équipement doit être en place avant qu'il ne franchisse la ligne des 5 m. Il doit ensuite effectuer un 200 m en nage libre avec palmes, masque et tuba obligatoires durant toute cette distance. Si le candidat rencontre un problème de matériel, il le résout sans prendre appui sur le bord ou au fond de la piscine. Il doit ensuite remorquer un mannequin sur 50 m, étant alors autorisé à ne plus utiliser le masque et le tuba sur cette distance. Temps éliminatoire de quatre minutes et vingt secondes, temps d'équipement inclus.



4/ Secours auprès d'une victime :

Le candidat intervient sur un cas concret portant sur le programme du PSE 1

Premiers Secours Equipe PSE1



## Lieux de formation



Piscine Gauchy  
Rue de Picardie  
02430 GAUCHY

Entraînement natation



Salle de formation  
ALM espace créatis  
6 avenue archimède  
ST QUENTIN

Pse 1



Auberge de  
Jeunesse  
3 Bvd Jean Bouin  
ST QUENTIN

Formation théorique + Hébergement  
du lundi au vendredi\* (accès à la  
cuisine pour la restauration)  
\* L'hébergement du vendredi au dimanche  
n'est pas prévu.



Piscine Oasis à  
Chauny  
14 Bvd de Bergheim  
02300 CHAUNY

Examen Pratique + théorique